

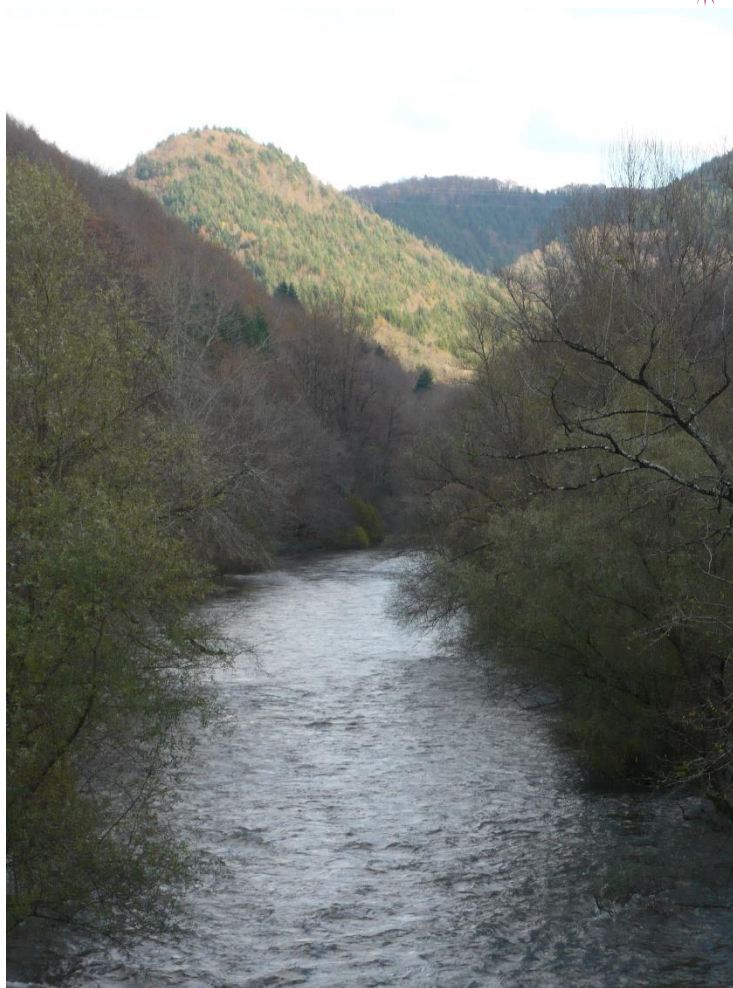
Début 2019

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Site :

<http://www.laval-de-cere.fr>

La Gazette de Laval de Cère



BONNE ANNÉE

En ce début d'année, en accord avec toute l'équipe municipale, je viens vous présenter nos meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2019 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches.

Les vœux de ce nouvel an sont l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Il est aussi nécessaire de s'adapter aux diverses décisions dictées par l'État comme la mise en place de la nouvelle communauté de communes (CAUVALDOR), qui bien que très complexe, est à présent installée avec, espérons-le, une politique plus construite, plus efficace et plus réaliste. Le transfert de toute la voirie communale au 1^{er} janvier 2018 nous interpelle et nous nous interrogeons sur l'équité sur le territoire : Soyons vigilants. Le transfert de la compétence de l'eau à la communauté de communes qui était prévu pour 2020 semble, pour le moment, en suspens grâce à la forte mobilisation des élus du territoire.

Comme vous le savez, nous avons eu d'importants problèmes sur le réseau d'eau. C'est après un long travail d'équipe que nous avons réussi en ce début février à trouver une solution pérenne. Je tiens à vous remercier pour votre compréhension. Je vous assure aussi de ma confiance en la capacité et les compétences des membres de mon équipe pour défendre les intérêts collectifs. Je sais leurs valeurs, leur engagement et leur motivation pour mener à bien nos projets et répondre à vos attentes.

Enfin, je veux renouveler auprès des employés communaux toute ma reconnaissance. Je sais, par expérience qu'un changement de capitaine suscite de l'incertitude, du questionnement et parfois même de l'inquiétude. Ils doivent être assurés de ma confiance en leurs qualités et en leur conscience professionnelle, de mon écoute et de mon accompagnement afin qu'ils remplissent leur mission.

Pour conclure, permettez-moi de lancer un appel au civisme :

-La propreté, c'est nous, c'est vous : pas de poubelles qui débordent et restent hors des containers, pas de dépôt sauvage d'objets hétérogènes (l'accès à la déchetterie est gratuit) pas de déjections canines sur les trottoirs.

- La sécurité n'est pas uniquement l'affaire du maire ou de la police, c'est avant tout un problème de comportement individuel : respect du code de la route, des règles de stationnement, solidarité entre voisins...

J'espère que cette année sera pleine de joie, de réussite, de chaleur pour vous, vos proches et pour notre commune. Je vous renouvelle à tous, petits et grands mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette année 2019.

Restant toujours à votre disposition et à votre écoute.

Michel Moulin,

Maire de Laval de Cère

L'ANNEE 2018 A L'ECOLE



Hiver : l'école en danger

Une fois de plus, l'inspection d'académie a menacé de fermer l'école de Cahus et de scolariser nos enfants de CM1 et CM2 à Biars.

Nous remercions toutes les personnes (parents d'élèves, élus, habitants ou autres) qui se sont mobilisés cette année encore pour défendre notre RPI.

→ La municipalité de Laval de Cère préférant accueillir la classe de CE2-CM1-CM2 plutôt que de perdre une classe du RPI envisage des travaux de réfection du bloc WC de la cour ainsi qu'une restauration du préau.





Printemps : les traditionnelles festivités



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à vélo à Mezel pour un voyage sportif de deux jours.

Sur place, ils ont profité de deux séances d'escalade.

- ➔ Début 2019, les CE2, CM1, CM2 sont partis 5 jours en classe de neige à Bolquère.
- ➔ En juin, les maternelles et les CP-CE1 devraient partir à leur tour trois jours à Mézel.



Les enfants des classes de maternelle et de CP et CE1 ont réalisé un joli spectacle de fin d'année : les émotions interprétées par les maternelles et plusieurs saynètes par les CP et CE1.

- ➔ En 2019, le spectacle aura lieu le 14 avril

Les Olympiades ont à nouveau été un réel succès en juin, avec les jeux pour les enfants dans la cour de l'école de Laval de Cère, le tirage de la tombola et le repas à Cahus.



Été : du changement dans le personnel

Florence Capelle a obtenu sa mutation à Bretenoux, nous lui souhaitons une bonne continuation. Nous sommes ravis d'accueillir, Marie Poncelet, jeune enseignante, qui l'a remplacée avec la classe de CP-CE1.

Amandine Vigouroux a arrêté son remplacement de Sylvie Bessière à la cantine. C'est Sylvie Padirac qui lui a succédé à la rentrée de septembre.



Automne : le renouveau

Par une après-midi d'octobre ensoleillée, les enseignantes ont organisé au parc de jeu un « Marché d'automne » au cours duquel des produits locaux et de saison, offerts par les parents d'élèves et les habitants, ont été vendus au profit de l'école. Ce fut un moment sympathique d'échange autour des stands bien achalandés, des châtaignes grillées et des crêpes chaudes. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Les parents d'élèves du RPI Cahus-Laval de Cère ont créé une association de parents d'élèves : « la belle récré » dont le bureau est :

- Présidente : Amandine Vigouroux
- Trésorières : Christelle Mansouri et Cindy Rives
- Secrétaire : Annie Mazet-Rivière



L'association a organisé en novembre un vide ta chambre au COSEC de Biars sur Cère et a vendu des gâteaux sur le marché de Bretenoux.

Prochains événements envisagés :

- ➔ Carnaval le 30 mars : L'après-midi à Cahus et la soirée à la salle des fêtes de Laval de Cère (Renseignements et réservation à la mairie)
- ➔ Brocante sur la place de Laval de Cère le 7 juillet
- ➔ Projet de création d'une maison hantée pour Halloween
- ➔ Projet de vide ta chambre - Marché de Noël dans la salle des fêtes en décembre 2019

En décembre, la classe de CE2, CM1 et CM2 de Cahus a fait son spectacle de Noël. Les CP et CE1 ont affiché autour du parc de jeux et de la salle des fêtes une exposition sur leurs travaux et expériences du premier trimestre.



Effectifs

À la rentrée de janvier 2019 :

Maternelle : 22 élèves

CP - CE1 : 7 élèves

CE2 - CM1 - CM2 : 14 élèves



soit un total de 43 élèves

Association des gorges de la Cère



Co-présidents : Claude Mespoulhès et Alain Jammet

Trésorière : Annie Poumeyrol

Secrétaire : Christine Buffamène



La 24^{ème} journée des gorges de la Cère s'est déroulée à Laroquebrou le 6 mai 2018. 322 participants dont 216 marcheurs, 46 cyclistes, 60 vététistes avaient répondu à l'appel de l'association.

→ La prochaine édition aura lieu à Comiac, le dimanche 28 avril 2019.

Cette année, des travaux de reconstruction totale de 13 passerelles ont été réalisés dans les gorges dans partie corrézienne.

Mail : www.lesgorgesdelacere.fr



SOS Détente

Chaque mardi à 20h30 à la salle des fêtes, une bonne vingtaine d'adhérents participent aux cours de gymnastique animés cette année par Arthur Lemaitre.

Le club a fêté en 2018 ses 40 ans d'existence !

Présidente : Isabelle Avezé

Trésorière : Annie Poumeyrol

Secrétaire : Jeanine Lamanileve



La Canrobade

Comme chaque année, la troupe prépare une nouvelle pièce pour 2019. Elle est encore en cours d'écriture et devrait être jouée à Laval de Cère fin juin.

→ Rendez-vous le dernier samedi de juin.

Président : Sylvain DIAZ

Secrétaire : Eric GUERNIOU

Trésorier : Patrick FABAS



Bibliothèque

Horaires :

mercredi de 9h30 à 11h30

vendredi de 16h30 à 18h30

Présidente : Sabine Warmé

Trésorière : Marie Poumeyrol

Secrétaire : Danielle Lafage



Sans ses oreilles



Créée fin 2018, cette association basée à Teyssieu, est née du besoin de parents (Sylvain Diaz et Cindy Rives) de communiquer avec leur enfant sourde (Apolline, scolarisée à Laval de Cère). Elle a pour but de leur permettre de bénéficier de cours de langue des signes française (LSF) et d'en faire profiter toutes les personnes intéressées. En effet, le déficit de professeurs dans ce domaine est tel qu'il n'en existe d'un seul dans tout le département du Lot, et que les interventions sont par conséquent très onéreuses. Malgré tout, depuis début janvier, Anaïs Reydy vient de Figeac, le samedi de 9 h à 12h à l'école de Laval de Cère, afin d'initier une quinzaine de volontaires à cette belle langue méconnue et trop peu valorisée.

Parmi eux, se trouvent des profils bien différents : des personnes concernées par la surdité d'un enfant ou d'un proche, des professionnels de la petite enfance désirant acquérir des outils de communication avec des enfants différents comme les autistes, les maîtresses du RPI ou autre.... En effet, loin d'être réservée au monde des sourds, la LSF est ouverte à tous et, comme toutes les langues, est riche d'une culture et d'une histoire particulière.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce handicap invisible, l'association souhaite aussi organiser des projections de documentaires et de films, des sorties ou d'autres animations favorisant l'échange en LSF ainsi que la rencontre avec d'autres personnes sourdes.

Pour tout renseignement et contact vous pouvez consulter la page Facebook de l'association, ou appeler le 06 46 75 33 43.

Entretien des cours d'eau



Les pluies torrentielles des 7 et 8 mai 2018 ont occasionnées des dégâts importants à la voirie, dus à l'écoulement des ruisseaux, il paraît donc opportun de rappeler que :

L'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux (Ruisseaux des Agraniers, des Vergnes, de Combebelle et de Lanau) est une obligation règlementaire qui incombe aux propriétaires riverains.

Si les travaux ne sont pas réalisés (enlèvement d'arbres ou embâcles de quelque nature que ce soit en travers du ruisseau) le Maire peut mettre en demeure les mis en cause d'effectuer ces travaux pour en faciliter le libre écoulement de l'eau. Passé un délai imparti à leur exécution, la commune peut y pourvoir d'office, à la charge des riverains défaillants (Cf articles L 215- 14 et L 215-16 du code de l'environnement).

Rappel containers !



Nous vous rappelons, que vous devez trier correctement vos déchets :

- Containers verts : les emballages plastiques, les papiers, les cartons, les emballages métalliques et c'est nouveau les **capsules de café en aluminium**.
- Containers à verre : emballages en verres (pas de verres de vaisselle)
- Aux ateliers municipaux, une benne est à votre disposition pour jeter les gros objets métalliques (poussette, vélo...)
- Les encombrants (gros meubles et gros électroménager) peuvent être ramassés le premier vendredi des mois pairs par les agents municipaux (inscription en mairie)
- Le restant doit être déposé dans des poches fermées dans les containers marrons.

Éclairage et réseau d'eau



Nous comptons sur vous tous pour signaler en mairie tout problème d'éclairage public, de fuite sur le réseau d'eau et de consommation inhabituelle d'eau (remplissage de piscine...)

Rendez-vous électoraux



Élections Européennes : Dimanche 26 mai 2019

EN MAIRIE

Travaux

Le toit et les gouttières de l'école ont été rénovés.

Des travaux d'entretien sont régulièrement effectués sur le réseau d'eau.

Dépôt de pain



Un dépôt de pain est organisé à la mairie. C'est la boulangerie de Meyssac « au blé d'or » qui nous livre les **mardis et vendredis**. Vous pourrez y trouver différents pains, viennoiseries mais aussi des pâtisseries (sur commande).

